

Vu la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « hesam Université ».

Vu la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH;

Vu le décret n°2016-1233 du 19 septembre 2016 modifiant le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « HESAM Université » ;

ARRETE 2016/014 du 10 octobre 2016 portant composition du comité technique d'établissement délégation de signature du Président de la Communauté d'universités et établissements heSam Université

Article 1 :

A compter de la publication du présent arrêté la composition du comité technique est arrêtée comme suit :

Représentants de l'administration :

- Jean-Luc DELPEUCH, Président de heSam Université
- Hugues BRUNET, Délégué Général de heSam Université

(assistés en tant que de besoin du ou des représentants de l'administration exerçant des fonctions de responsabilités et concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité technique)

Représentants des personnels :

Elus titulaires	Elus suppléants
➤ Sandrine AUGER	➤ Nicolas HOUSSIER
➤ Sonia LITAIEM	➤ Michael JANSEN

Article 2 :

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.


Jean-Luc DELPEUCH